

Devenir réserviste...



■ RÉSERVISTE: POURQUOI?

Vous souhaitez :

- > être au service de vos concitoyens;
- > acquérir une expérience valorisante;
- > agir aux côtés des gendarmes, dans les situations de crise, notamment:
 - en effectuant des missions de prévention et de protection,
 - en portant assistance à la population,
- > bénéficier d'une formation continue pour progresser dans votre emploi.

■ RÉSERVISTE: COMMENT?

> Vous êtes Français (homme ou femme):

- Avec votre attestation d'Appel de Préparation à la Défense;
- et après avoir suivi avec succès, une préparation militaire gendarmerie (**PMG**) ou une préparation militaire supérieure gendarmerie (**PMSG**).

> Dès 17 ans, vous pourrez demander à être admis dans la réserve opérationnelle:

- vous souscrivez un engagement à servir dans la réserve opérationnelle (ESR);
- vous renforcerez ponctuellement les unités de gendarmerie proches de votre domicile;
- vous bénéficierez d'une formation continue permettant d'accéder aux grades supérieurs;
- vous serez doté de tenues de service et vous détiendrez une carte de réserviste;
- vous recevrez une rémunération journalière pour chacune de vos missions.

